



SOMMAIRE

Le mot du Maire

**Délibérations du
Conseil Municipal**

Etat Civil

ACTUALITÉS

VIE MUNICIPALE

FESTIVITÉS A VENIR



Samedi 11 juillet 2015

A partir de 19h30

**REPAS et FEU d'ARTIFICE
BAL POPULAIRE GRATUIT**

Organisés par le GAM

Mardi 14 juillet 2015

Cérémonie au Monument :
11h15

Pique-nique républicain : 13h

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Avec le retour de l'été, c'est la période des vacances pour beaucoup d'entre nous. Pourtant, l'activité ne faiblira pas dans notre commune.

Dès la fin de l'année scolaire, les différents corps de métiers vont se succéder à l'école pour effectuer les travaux de réfection programmés au budget 2015. D'un montant total de 365.800 €, ces investissements sont largement subventionnés par l'Etat (30%), le Conseil Départemental (30%) et la « réserve parlementaire » de notre députée Christine Pirès-Beaune (enveloppe de 23 000 €). Grâce à des taux d'intérêts négociés très favorablement avec les banques (1,5% sur 15 ans), nous pouvons limiter l'autofinancement qui reste le maillon faible de la commune. Toutefois, nous nous employons à reconstituer nos réserves financières tout en assainissant notre trésorerie.

Pendant cet été aussi, autour du gour de Tazenat, on devrait connaître une belle affluence d'estivants attirés par les charmes de notre région. Sous maîtrise d'ouvrage de Manzat Communauté et avec le soutien des services de notre commune, ce site touristique majeur devient un fleuron du tourisme en Auvergne.

Vous le constaterez, mes chers concitoyens, la commune sera animée pendant l'été ! La fête patronale du 3 au 5 juillet, les animations autour de la Fête Nationale du 11 au 14 juillet, le retour du Festival de Blues et Jazz seront des temps forts dans notre commune grâce au dévouement des nombreux bénévoles de nos associations. Je vous invite à participer nombreux à ces moments de convivialité et de fête ; c'est la meilleure manière de remercier et d'encourager celles et ceux qui les organisent.

Je souhaite enfin souligner ici la réussite des journées de « prestations » fournies par les agriculteurs de la commune qui ont permis de réparer près de 15 kilomètres de voiries communales. Le travail en équipes réparties sur le territoire communal avec un matériel adapté pour épandre et compacter 300 tonnes de matériaux dans les trous, ornières et nids de poule des chemins non goudronnés me paraît tout à fait exemplaire. Que les participants en soient une nouvelle fois remerciés !

Madame, Monsieur, chers concitoyens, je vous souhaite un très bel été 2015.

Jacques Bernard Magner
Sénateur-Maire

Principales délibérations du Conseil Municipal

Lotissement des Sagnettes (Tranche 3) : Le Conseil municipal a souhaité tenir compte de la configuration difficile du terrain pour porter le prix de vente du dernier lot à 20 €/m², soit 25 120 €.

Groupe scolaire : dans le cadre du plan de financement déjà retenu, et après consultation des organismes bancaires, les propositions de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Auvergne ont été retenues. Le recours à l'emprunt est donc limité à un prêt à taux fixe (1,50%) sur 15 ans pour 82 000 €. Un emprunt à court terme a également été souscrit sur le montant de la TVA, soit 73 000 € à un taux de 1,19% pour une durée de deux ans.



Des nouvelles fenêtres à l'école

Agents contractuels : Pour faire face à une absence prolongée de personnel titulaire, le Conseil municipal décide de prévoir et définir les conditions de recours à des agents sous contrats (emplois aidés, mises à disposition,...).

Surtaxe d'assainissement : Pour l'année 2015, le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la part communale.

Plan de gestion du Gour : Un plan de gestion doit être élaboré sous la maîtrise d'ouvrage de Manzat Communauté, en étroite collaboration avec la commune et en concertation avec les riverains, les acteurs économiques, les représentants du Centre Permanent d'Éducation à l'Environnement (CPIE) et du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne.

Local modulaire : Le Conseil municipal a décidé de faire l'acquisition d'une structure modulaire (type ALGECO) pour un montant HT de 1 550 €. Cet équipement doit répondre à des besoins divers, notamment pour mise à disposition d'associations.

Futur schéma intercommunal : Le Conseil municipal a donné un avis favorable à Manzat Communauté concernant le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Préfet qui prévoit l'élargissement de notre intercommunalité à l'horizon 2017.

Mare de CHANTELOUP : Le Conseil Municipal a programmé des travaux d'aménagement pour la préservation de la mare. Il s'agit d'en assurer l'entretien ainsi que la sécurisation des berges sur les parties publiques.

Chemins de CHALUSSET : Compte tenu de la dégradation assez marquée de certains accès, il a été décidé de prévoir la création d'une voie carrossable, ainsi que le curage des fossés du chemin existant.

Acquisition de jeux de plein air : Les comités de *villages, bourg et lotissement*, réunis en 2014, ont permis de mettre en évidence certaines attentes notamment pour ce qui concerne l'installation de jeux pour enfants. Un premier ensemble bois multi-jeux sera mis en place sur le Communal d'Hiver.

Personnel municipal : Le Conseil Municipal a souhaité le renouvellement, à compter du premier septembre 2015 et pour une durée d'un an, des CUI-CAE des deux agents mis à la disposition de l'école pour assurer des fonctions d'ATSEM et d'animation. Par ailleurs, un poste en Emploi d'Avenir de 30 heures hebdomadaires sera créé à compter du 6 juillet 2015 pour renforcer l'animation des TAP (dès la rentrée) mais également pour assurer l'accueil des administrés à la Mairie et à l'Agence Postale. Enfin, un dossier de demande d'agrément sera constitué pour permettre l'accueil d'un jeune en Service Civique volontaire.



Pour le confort de nos élèves qui attendent les transports scolaires, les abribus ont trouvé leur destination finale aux **Mazeaux** et à **Tazenat**



Etat Civil



Mariages

Le 9 mai 2015 : GARDE Nicolas et POUZOL Caroline, les petits Mazeaux
Le 18 mai 2015 : DESNIER Eric et MARCHAND Emmanuelle, les Falvards



Naissances

Le 4 mai 2015 : Louison LEVADOUX, fille de Christian LEVADOUX et de Vanessa BIRAS (le Bourg)
Le 4 mai 2015 : Lucien MARION, fils d'Alexandre MARION et de Maud COULANJON (Les petits Mazeaux)
Le 11 mai 2015 : Sacha MURAT, fils de Gabriel MURAT et d'Aurélié GRAVEROL (Laisles)
Le 21 mai 2015 : Naëilly COHADE, fille de Cédric COHADE et de Coralie NERRANT (Les Baisles)
Le 23 juin 2015 : Maé PLISSON, fille de Fabien PLISSON et de Stéphanie ANDRÉ



Décès

Le 21 avril 2015 : Mr Bernard BAYLET à l'âge de 60 ans
Le 28 avril 2015 : Mme Euphrasie MAGNER née RICHARD à l'âge de 89 ans
Le 31 mai 2015 : Mr Raymond CHALARD à l'âge de 83 ans

Actualités



Commémoration du 8 mai 1945

Les habitants de la commune se sont réunis autour du monument aux morts afin de commémorer le 70^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, marquant la fin de la seconde guerre mondiale. Porte drapeau, pompiers, élus et enfants de l'école ont participé activement à la cérémonie, accompagnés par les musiciens de l'Union Musicale des Combrailles.

Journée des agriculteurs

Les agriculteurs de la commune se sont réunis avec le conseil municipal pour programmer des travaux d'entretien des chemins communaux. Il a été décidé que la commune fournirait les matériaux nécessaires. Rendez-vous a été fixé au lundi de Pentecôte pour effectuer les travaux. A la date prévue, les agriculteurs et les élus ont répondu présents à cette invitation. Des matériels adaptés ont été utilisés et sur près de 15 km de voirie, 300 tonnes de cailloux ont été épanchés et compactés. Pour clôturer cette journée, un repas amical a été offert par les élus.



Réunion de préparation en mairie



Un exemple de la voirie réparée



Traditionnelle photo de groupe

Festivités

Mardi 14 juillet

Cérémonie au Monument : 11h15
Pique-nique républicain : 13h
Concours de pétanque amical
Animations par les Pompiers



**Vendredi 17 juillet
et
Samedi 18 juillet**

Festival Blues et Jazz

Organisé par l'Echo de la Morge



Dimanche 26 juillet



Concours de pétanque

Organisé par le FCCV

Samedi 15 août

Tournoi de pétanque

Organisé par le Club



**Samedi 19 septembre
et
Dim. 20 septembre**

Salle Polyvalente

Charbo Expo Découverte

Une exposition de l'Union des Artisans et
Commerçants de Charbonnières-les-Vieilles

Samedi 26 septembre

Brocante



Samedi 26 septembre



Nettoyage du Gour

Organisé par l'Association VAGUE

INFOS

Nouveauté

Christelle CHOMILIER, kinésithérapeute, a installé son cabinet à la Brousse.

Vous pouvez la joindre au ☎ 04.73.86.60.59

Recensement militaire des jeunes

Les jeunes gens (garçons et filles) nés entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 1999 doivent se présenter en personne en mairie avant le 30 septembre 2015 et après la date de leur anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille.



Quizz
Où suis-je?
Que suis-je?

Réponse du précédent

Quizz :

Située sur le cours d'eau à 200m en contrebas du petit étang de Chalusset, la petite roue d'eau artisanale est actuellement en réparation.

Heures d'ouverture de la Mairie : mardi, jeudi et samedi de 9h30 à 11h30
Heures d'ouverture de l'Agence Postale : du lundi au samedi de 9h30 à 12h
Relève du courrier : 10h30

☎ Mairie : 04.73.86.63.07 – Courriel : charbovie.mairie@wanadoo.fr

Adresse internet : www.charbonnieres-les-vieilles.fr